

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Communications du C. C.

Prix du miel

Au cours de sa première séance, le comité de la FSSA a décidé de maintenir le prix de vente du miel, soit :

Marchandise en vrac :

a)	Livraisons aux grossistes et grandes organisations frais de transport non compris	Par kg. net	Fr. 6.20
b)	Livraisons aux détaillants, frais de transport non compris	»	6.40
c)	Livraisons aux consommateurs	»	7.25
d)	Miel en rayons, les prix ci-dessus a-c), augmentés de Fr. 2.— par kg. au maximum.		

Marchandise emballée, étiquetée

a)	Livraisons des producteurs aux grossistes et grandes organisations, transport non compris	Poids net, sans emballage 250 gr. 500 gr. kg.	Fr. 1.65	3.20	6.40
b)	Livraisons des producteurs aux détaillants, transport nos compris	»	1.70	3.30	6.60
c)	Livraisons aux consommateurs	»	1.95	3.75	7.45

Le miel ne peut être vendu et facturé qu'au poids net.
Les emballages (bidons, boîtes, bocaux, etc.) sont à facturer par le fournisseur au prix de revient.

Notre nouvelle étiquette à miel

Notre nouvelle étiquette à miel, que chacun a pu admirer dans le dernier numéro du Journal, est à la disposition de tous les membres qui ont fait contrôler leur miel. Chaque étiquette porte le No de contrôle, ainsi que l'année de la récolte. Elle peut s'adapter sur n'importe quel emballage ; le prix est de 8 cts la pièce.

Les envois se font contre remboursement.

Jos. DIETRICH, r. Grimoux 12, Fribourg.

Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture

Les statuts de la *Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture* (FSSA) ayant été acceptés par les Assemblées des Délégués de nos trois grandes associations, la Fédération a été fondée le 9 septembre 1951, à l'issue de l'Assemblée des délégués de la VDSB à Appenzell. Le comité, selon art. 4 des statuts, est formé par :

Membres désignés par la VDSB :

MM. Lehmann, Dr Hunkeler, Vomsattel, Spielmann, Maeder et Lutz.

Membres désignés par la SAR :

MM. Meunier, Gassmann et Dr Zimmermann.

Membres désignés par la STA :

MM. Giudici et Krähenbühl.

Le Comité a alors procédé à la désignation des membres du Bureau qui sont :

M. Lehmann, président,
M. Meunier, vice-président,
M. Giudici, secrétaire-caissier.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS pour octobre 1951

Quel temps magnifique en ce début de septembre. Il semble, à voir et sentir ce chaud soleil, que 1951 veut nous montrer ce qu'il eut pu nous donner tout au cours de l'été. Hélas ! vendanges sont faites dans nos ruchers, mais les vraies, celles de nos coteaux, profitent de ces belles journées automnales au cours desquelles les grappes se dorent, les gousses s'amincent et les grains se gonflent. Déjà, les premières nuits froides ont badigeonné de rouille les lisières des forêts et, insensiblement, les verts de l'été céderont la place aux ors, bruns et carmins.

Au rucher, l'excitation produite par le nourrissement s'est peu à peu calmée ; les trous de vol, si animés il y a quelques jours encore, sont presque déserts. C'est qu'avec octobre commence, pour le rucher, la longue période de calme et de réclusion. Mon cher débutant, au moment où vous recevrez ces lignes, tous les travaux à l'intérieur des ruches devraient être terminés. Vos colonies ont reçu les compléments de provision et la mauvaise saison peut venir

sans vous causer de souci. Les nourrisseurs métalliques auront été retirés, tout comme les cadres que vous aviez laissés provisoirement derrière les partitions pour les faire vider. En laissant ces rayons passer l'hiver dans les ruches, vous risqueriez de ne retrouver au printemps que de la moisissure qui les rendrait inutilisables, même s'ils étaient parfaits en automne. Vous aurez aussi calfeutré soigneusement au-dessus des cadres pour éviter le plus possible les pertes de chaleur. Un bon calfeutrage doit se faire avec des matières poreuses, facilitant l'évacuation de l'humidité, plus pernicieuse que le froid pour nos abeilles. De bons et épais matelas en balle d'avoine, laine de bois ou autres matières sont vite mis en place et conviennent à merveille. Les trous de vol, resserrés au moment de l'extraction ou du nourrissement ont été de nouveau ouverts tout grands en largeur, mais maintenus à 6 ou 7 mm de hauteur afin d'empêcher, pendant l'hiver, l'accès de l'intérieur aux rongeurs qui seraient heureux d'y trouver le gîte et le couvert.

Certes, au cours des journées ensoleillées d'octobre, nous verrons encore rentrer de belles pelotes de pollen recueillies sur les maïs, les lierres, mais déjà, pendant les nuits fraîches, nos avettes se resserrent, se groupent pour mieux tenir au chaud le couvain encore à éclore. En observant au rucher, on sent très bien que, malgré ce semblant de vie, nos amies ont déjà pris leurs quartiers d'hiver, qu'elles ont tout préparé pour affronter ces longs mois sans fleurs qui doivent cependant leur ramener le printemps.

Evitons donc de déranger nos colonies, de saccager en quelques instants ce qui leur a coûté tant de peine et qu'elles ont préparé avec tant de soin. Cependant, si nous devons condamner toutes les opérations à l'intérieur des ruches, nous pouvons profiter des belles journées d'octobre pour quantité de travaux extérieurs, aménagements divers, sans déranger les abeilles et surtout sans être trop gênés par elles. C'est le meilleur moment pour consolider, refaire ou transformer les bases ou supports des ruches qui devront être costauds l'an prochain, donner un coup de pinceau, sur place, aux habitations défraîchies, extirper les orties et autres mauvaises herbes qui se plaisent à pousser sous les ruches et dont les piquants sont plus cuisants que les dards de nos abeilles.

Il y a aussi tout le petit matériel qui doit être nettoyé, réparé, remis en état avant d'être serré pour l'hiver. Ne négligez pas vos cadres de réserve et de hausse. Traitez-les encore une dernière fois pour occire toutes les teignes qui peuvent s'y trouver. Fondez au plus tôt les rayons défectueux, les déchets de cire récoltés au cours de la saison. Vous serez sans souci pour la conservation des pains de cire obtenus, tandis que ces vieux rayons et ces déchets peuvent devenir de nids à vermine et n'avoir plus aucune valeur au printemps.

Le manque de pollen frais au printemps peut avoir les conséquences les plus diverses. On lui attribue même, dans certains cas, de provoquer l'éclosion de la loque européenne. Mon cher débutant, si votre région est pauvre en plantes à pollen : noisetiers, saules-marsaults, pensez à en planter. Ces arbustes s'occommodeent de tous les terrains. Fleurissez aussi vos plates-bandes pour le printemps en y plantant crocus, éranthis (Aconit d'hiver), jacinthes, perce-neige, tulipes et autres. Outre le plaisir que vous procureront ces premières fleurs printanières, vous aurez la joie de contempler vos abeilles se confectionner de superbes culottes qui seront pour vos ruchées un élixir de santé et un stimulant plus actif que tous les sirops donnés au printemps.

Mon cher débutant, bien que 1951 ait été avare en beaux jours et en miel, ne négligez rien pour vos petites amies. Faites qu'elles puissent passer dans les conditions les meilleures les durs mois d'hiver, et que, dès leur réveil elles trouvent du plaisir à vivre et à butiner.

Gingins, 18 septembre 1951.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Quelques Remarques au sujet de la fécondation de la reine abeille

par *W. Fygg*, Institut fédéral du Liebefeld
traduit par *Paul Zimmermann*

Ce ne sont pas encore là les seules divergences d'opinion. Ainsi, le lecteur sera surpris d'apprendre que la fécondation de la reine, en plein vol, est encore discutée. Le plus grand nombre des apiculteurs admettent, en s'appuyant sur des observations dignes de foi, que l'accouplement s'effectue dans les airs. Cependant, il ne manque pas dans la littérature apicole de communications se rapportant à une copulation qui aurait bien lieu hors de la ruche, mais à l'état de repos (par exemple *Klipstein* 1867, *Steger* 1918, *v. Buttel Reepen* 1920). Il est possible que ces deux modes se présentent, nous ne le savons pas. Voilà une belle occasion pour les apiculteurs de compléter, par des observations directes et minutieuses, nos connaissances dans ce domaine. Il serait alors peut-être possible d'élucider encore une autre question, fortement débattue, concernant la position réciproque des deux partenaires au moment de l'accouplement. Le faux-bourdon se trouve-t-il dessus ou dessous la reine ? Au milieu du siècle